



TERRITOIRE DE BELFORT



Aéromodélisme

3ème MEETING INTERNATIONAL

22/23 Juin 2019



MACH 2.2

Aéro Micro Club de

AEROPARC BELFORT FONTAINE

BULLETIN D'INSCRIPTION



REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE





Restauration Pendant le meeting



2

Une zone de camping est prévue sur le site du Meeting avec sanitaires. Elle pourra accueillir les camping-cars, les caravanes et les tentes qui auront réservé.

L'installation est possible dès le vendredi: merci de nous prévenir par mail michel.messelet@free.fr ou au 03 84 29 86 39 – 06 58 33 85 86.

Les hébergements extérieurs (hôtels, gîtes, chambres d'hôtes...) sont sous la responsabilité des pilotes. Une liste est disponible sur notre site.

Le repas du samedi soir sera servi sur le site si le temps est favorable, dans le cas contraire la salle des fêtes communale, à proximité, a été retenue.

La restauration pendant le Meeting est organisée par l'AMC de PHAFFANS du samedi 22 Juin midi au dimanche 23 juin midi.

Bulletin de réservation (à retourner au plus tard le 31 Mai 2019)

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél : _____ email : _____

Club : _____

Camping Nombre de personnes nb : _____
Date d'arrivée : _____

Repas réservés au club

Samedi et Dimanche Hamburgers, sandwiches, saucisses, frites...
Restauration sur place

Samedi soir Dîner de gala nb : _____ x 25 € = _____ €
Offert aux pilotes par l'AMC nb : _____ x 0 € = _____ €

TOTAL= _____ €

Bulletin à renvoyer à : Michel MESSELET
Secrétaire de l'AMC PHAFFANS
36 rue de Cambrai
90150 PHAFFANS

Mail : michel.messelet@free.fr
Tél : 03 84 29 86 39
Port : 06 58 33 85 86

Chèque à l'ordre de "Aéro Micro Club de PHAFFANS".

Merci



3ème Meeting
International
D'Aéromodélisme



22-23 Juin 2019
Fontaine (90)



Aéroparc de FONTAINE

– 22/23 juin 2019

– Entrée gratuite

3



Inscription MEETING Participation statique



MEETING D'AEROMODELISME 22/23 JUIN 2019
Aéroparc de Belfort - Fontaine.

Organisé par l'Aéro-micro-club de Phaffans
avec le concours du Modèle Air Club de Belfort et de l'Aéro-club Jean Mermoz de Delle.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION **31 MAI 2019**

Fiche d'inscription pour l'exposition statique

NOM : Prénom :
Licence FFAM : Club :

Modèles exposés :

Caractéristiques de l'appareil présenté : jet , avion , planeur , hélico

Nom de l'appareil : Immatriculation DGAC :

Envergure : Poids : Moteur : Cylindrée :

Caractéristiques de l'appareil (ex : bimoteur, biplan, parasol) et petit historique, s'il y a lieu :

.....
.....
.....

Caractéristiques de l'appareil présenté : jet , avion , planeur , hélico

Nom de l'appareil : Immatriculation DGAC :

Envergure : Poids : Moteur : Cylindrée :

Caractéristiques de l'appareil (ex : bimoteur, biplan, parasol...) et petit historique, s'il y a lieu :

.....
.....
.....

Caractéristiques de l'appareil présenté : jet , avion , planeur , hélico

Nom de l'appareil : Immatriculation DGAC :

Envergure : Poids : Moteur : Cylindrée :

Caractéristiques de l'appareil (ex : bimoteur, biplan, parasol...) et petit historique, s'il y a lieu :

.....
.....
.....

Vos possibilités : Samedi , Dimanche ,

Les inscriptions sont à adresser à :
Michel MESSELET, secrétaire AMC,
36, rue de Cambrai, 90150, PHAFFANS.
michel.messelet@free.fr



**3ème Meeting
International
D'Aéromodélisme**



22-23 Juin 2019
Fontaine (90)





Inscription MEETING Participation en vol



MEETING D'AEROMODELISME 22/23 JUIN 2019 Aéroparc de Belfort - Fontaine.

Organisé par l'Aéro-micro-club de Phaffans
avec le concours du Modèle Air Club de Belfort et de l'Aéro-club Jean Mermoz de Delle.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION **31 MAI 2019**

Fiche d'inscription pour une démonstration en vol

NOM : Prénom :
Licence FFAM : Club :

Fréquence(s) radio utilisée(s) :

Qualification de Pilote de démonstration :

Votre qualification est valable pour les modèles jusqu'à :

7 kg , jusqu'à 25 kg ,
Pour les jets , avions , planeurs , hélicos

Présentez-vous un modèle de catégorie 2 (avec certification de la DGAC) : oui , non

Attestation de FORMATION des télépilotes d'aéronefs civils circulant sans personnes à bord utilisé en loisir :

Délivrée par DGAC FFAM le :

Caractéristiques de l'appareil présenté : jet , avion , planeur , hélico

Nom de l'appareil : Immatriculation DGAC :

Envergure : Poids : Moteur : Cylindrée :

Caractéristiques de l'appareil (ex : bimoteur, biplan, parasol...) et petit historique, s'il y a lieu :

.....
.....
.....

Caractéristiques de l'appareil présenté : jet , avion , planeur , hélico

Nom de l'appareil : Immatriculation DGAC :

Envergure : Poids : Moteur : Cylindrée :

Caractéristiques de l'appareil (ex : bimoteur, biplan, parasol...) et petit historique, s'il y a lieu :

.....
.....
.....

Vos possibilités : Samedi , Dimanche ,

Les inscriptions sont à adresser à :
Michel MESSELET, secrétaire AMC,
36, rue de Cambrai, 90150, PHAFFANS.
michel.messelet@free.fr

Organisation des vols :

- Le Matin de 9h00 à 14h00 vols libres positionnement en entonnoir.
- L'Après-midi avec planning de vols



3ème Meeting
International
D'Aéromodélisme



22-23 Juin 2019
Fontaine (90)



Aéroparc de FONTAINE

– 22/23 juin 2019

– Entrée gratuite

5



Inscription MEETING Participation en vol



FICHE DECLARATIVE DE PARTICIPATION A UNE MANIFESTATION AERIEENNE FAISANT INTERVENIR UNIQUEMENT DES AEROMODELES

LIEU DE LA MANIFESTATION : *Aéroparc de Fontaine
Territoire de BELFORT*

DATE : *22/23 juin 2019*

DECLARATION DU PARTICIPANT

Je soussigné,
nom : _____ **prénom :** _____ **déclare que :**

- *J'ai pris connaissance de l'arrêté interministériel du 4 avril 1996 relatif aux manifestations aériennes et notamment son titre IV relatif aux présentations publiques faisant intervenir uniquement des aéronefs et m'engage à prendre connaissance des consignes de sécurité avant la présentation en vol.*
- *Je reconnais l'autorité du directeur des vols et m'engage à respecter ses directives.*
- *Je certifie sur l'honneur être détenteur d'une assurance couvrant ma participation à une présentation publique en tant que pilote-opérateur.*
- *Je certifie que les aéronefs que je présente en vol répondent complètement aux dispositions traitant des conditions d'emploi des aéronefs civiles qui ne transportent aucune personne à bord.*

FAIT A : FONTAINE **LE :** 22/23 juin 2019 **SIGNATURE**



règlement MEETING



Article 1

Tous les pilotes sont détenteurs d'une QPDD et du justificatif de l'autorisation de vol de la catégorie B, et doivent être en règle avec la loi 2016 en vigueur depuis le 26 décembre 2018. Les mécanos non titulaires d'une assurance FFAM devront se munir d'une assurance particulière et fournir le justificatif pour la circonstance.

Article 2

A son arrivée tous participants (pilote et mécano) doivent se présenter pour confirmer leur inscription au point accueil de la manifestation. A cet effet, après toutes les vérifications d'usages, un badge leur seront remis, leur donnant l'autorisation de pénétrer dans l'enclos du parc aéromodèles.

Article 3

Seuls les participants, les organisateurs et les personnes dûment autorisées par le directeur des vols ont accès à la zone réservée du parc aéromodèles. Il est interdit de déplacer les barrières de sécurité publique pour toutes commodités de transport et d'acheminement de matériels ou pour toutes convenances personnelles. La sécurité du public est un enjeu majeur. Une entrée unique est prévue à cet effet, elle se situe au SUD de la piste.

Article 4

Un tableau des vols étant prévu les après-midis de 14h00 à 18h00, les pilotes doivent se présenter auprès des organisateurs du plan de vol.

Article 5

Aucun démarrage de moteur d'aéromodèles n'a lieu dans la zone de stationnement des aéromodèles, ni dans la zone publique. Le taxiway peut être utilisé moteur tournant et uniquement en direction de la piste d'envol. L'engin est ramené du taxiway vers l'enclos, moteur à l'arrêt depuis le bord de la piste d'envol.

Le transfert de carburant et le démarrage des moteurs se font en zone réservée, et à au moins 20 mètres du public et des autres personnes qui sont en zone réservée et qui n'ont aucun rôle dans le démarrage des moteurs considérés



règlement MEETING



Article 6

Au sein de la zone réservée au pilotage, le (les) pilote (s) en cours de présentation en vol se tient (tiennent) à l'emplacement matérialisé par un cadre « Pilotes » comme indiqué sur le plan géographique d'évolution. Il (ils) respecte (ent) les limites de la zone d'évolution.

Il est interdit de voler au-dessus du public et face au public. Les pilotes doivent se conformer au plan géographique d'évolution prévu pour la manifestation (Plan joint en annexe).

Les présentations en vol à plusieurs aéromodèles simultanément sont uniquement autorisées par le directeur des vols s'il a, préalablement à la manifestation, évalué lors de répétitions l'aptitude des participants à évoluer simultanément ou s'il connaît par expérience de manifestations précédentes similaires l'aptitude de ces participants à évoluer ensemble. Il peut leur imposer les mesures de sécurité particulières qu'il juge adéquates.

- a) L'évolution d'aéromodèles en vol automatique est interdite.
- b) Toute activité d'enseignement est interdite pendant la manifestation.

Article 7

Les propriétaires des aéromodèles sont seuls responsables de leurs engins et matériels. Le club organisateur ne pourra pas être tenu responsable, de vol, de détérioration au sol comme en vol de leur engin ou de toutes autres choses appartenant au participants (tente, voiture, matériels divers ...)

Article 8

Les vols débutent à 10h00 et s'arrêtent à 18h00 chaque jour du Meeting. Après 18h00, les non titulaires de QPDD pourront voler, à condition que tout le public ait quitté la zone.

Article 9

Il est interdit de survoler les installations situées à 400 mètres dans le prolongement de la piste SUD-SUD EST.

Article 10

Le non-respect du présent règlement et des consignes de sécurité écartera de la manifestation tout contrevenant et séance tenante



3ème Meeting
International
D'Aéromodélisme



22-23 Juin 2019
Fontaine (90)

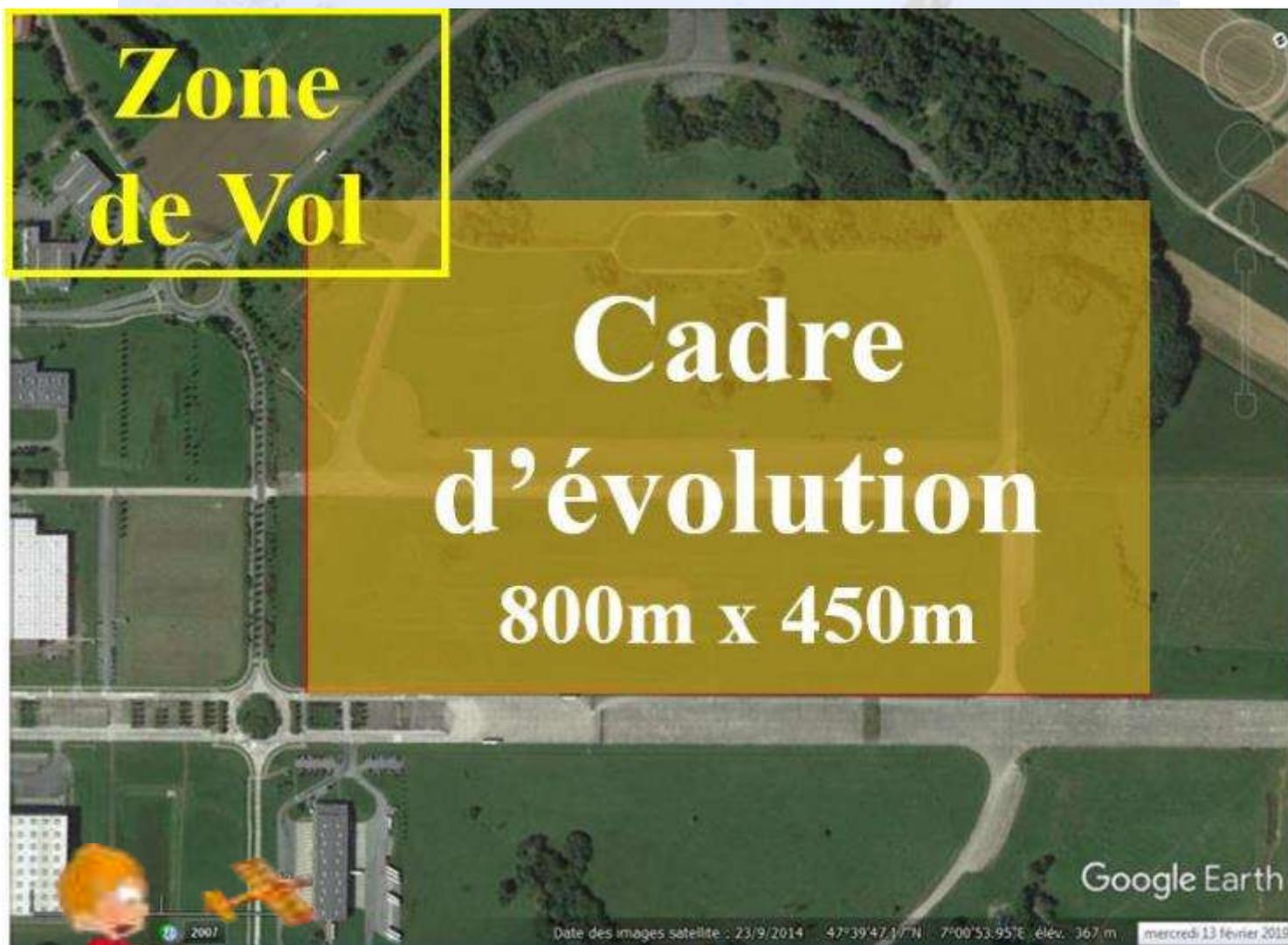




Site de vol Support du Meeting



Zone de vol du meeting sur la zone Nord :



**3ème Meeting
International
D'Aéromodélisme**



**22-23 Juin 2019
Fontaine (90)**

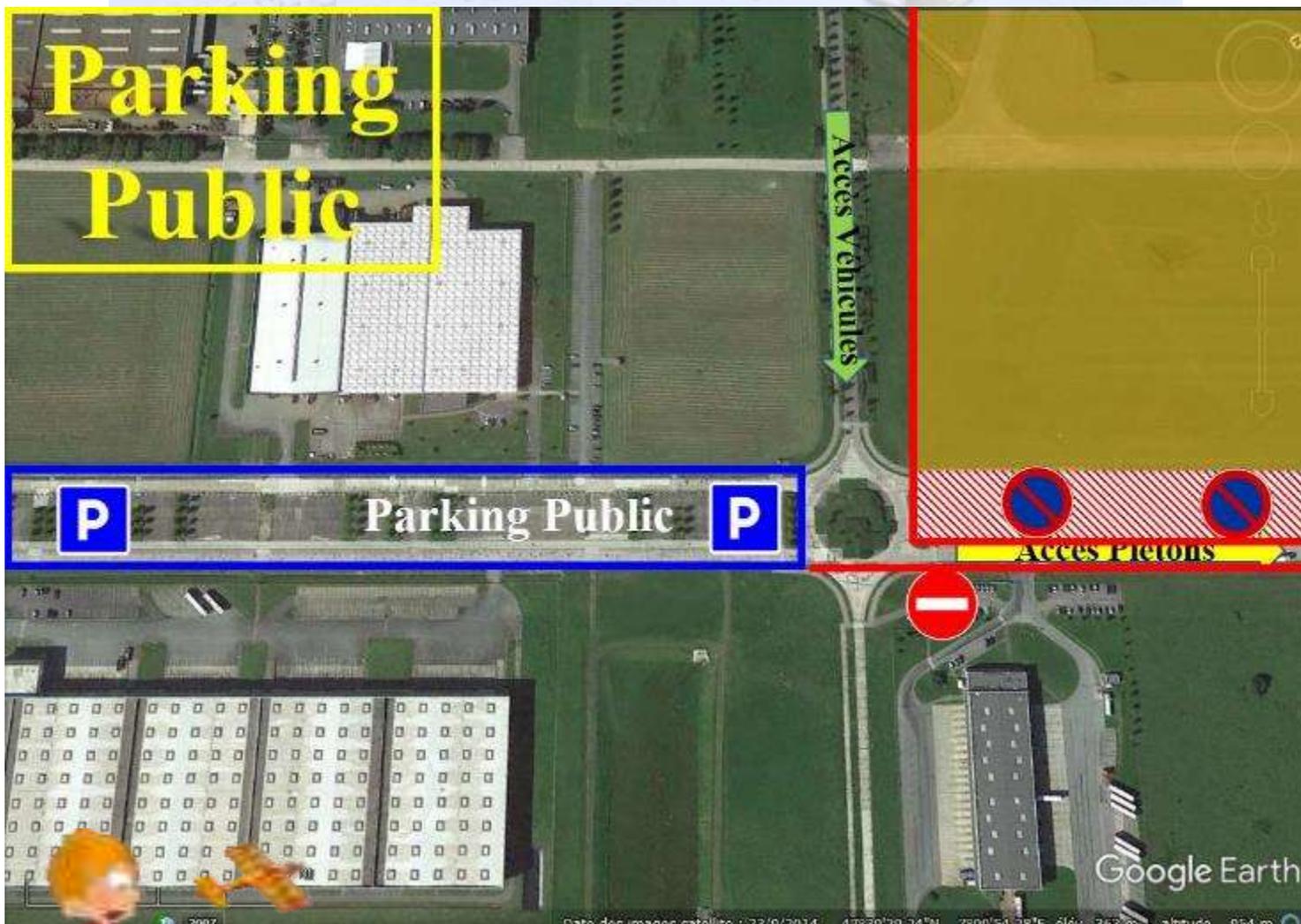




Site de vol Support du Meeting



Zone Parking Public



3ème Meeting
International
D'Aéromodélisme



22-23 Juin 2019
Fontaine (90)





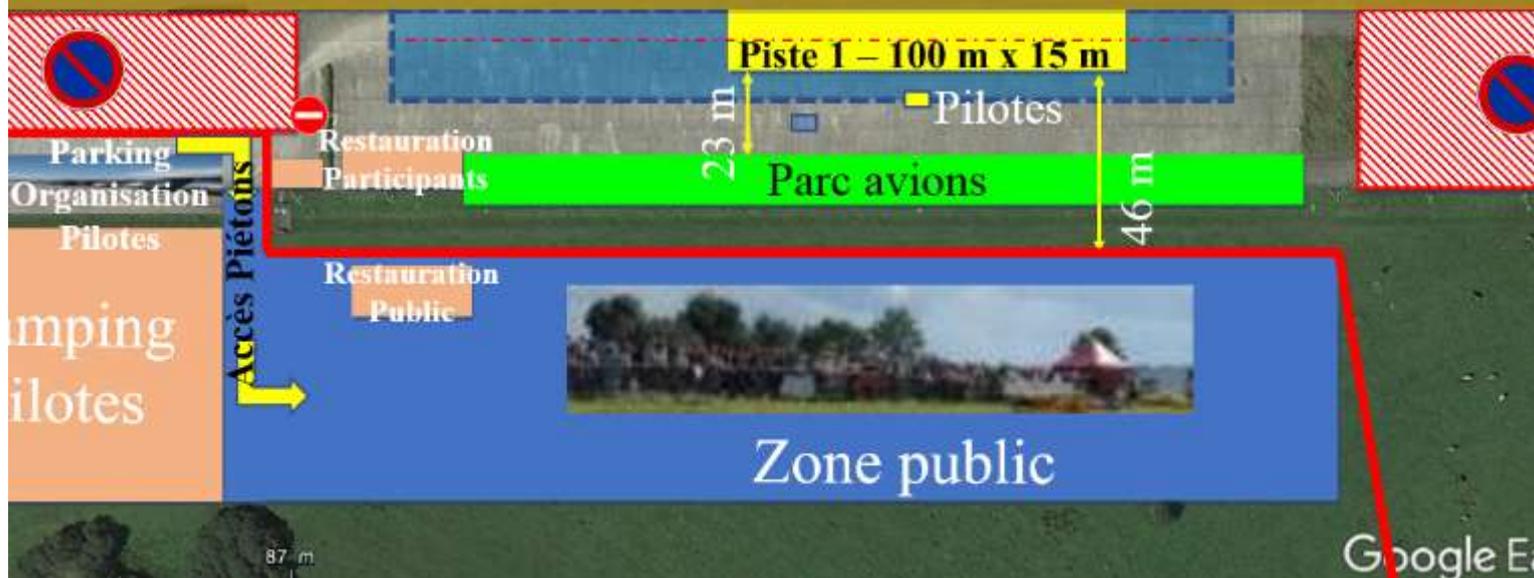
Site de vol Support du Meeting



Implantation Piste 1 – 100 m x 15 m

**Zone
Public**

Zone de vol 800m x 450m



**3ème Meeting
International
D'Aéromodélisme**



**22-23 Juin 2019
Fontaine (90)**



Aéroparc de FONTAINE

22/23 juin 2019

Entrée gratuite



Site de vol Support du Meeting



Implantation Piste 2 – 210 m x 23 m

**Zone
Public**

Zone de vol 800m x 450m



3ème Meeting International D'Aéromodélisme



22-23 Juin 2019 Fontaine (90)





L'affiche du meeting



3ème Meeting International D'Aéromodélisme



22-23 Juin 2019





**3ème Meeting
International
D'Aéromodélisme**



22-23 Juin 2019
Fontaine (90)



